

# FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (AISBL)

Place Albert 1<sup>er</sup>, 13, B – 6530 Thuin (Belgique), tel : +32.71.59.12.38, fax : +32.71.59.22.29, email : [info@fci.be](mailto:info@fci.be)

---

## Règlement de la FCI pour l'octroi du CACIT lors d'épreuves internationales de la FCI de courses pour Chiens de traîneau

### SOMMAIRE

Préambule

- 1 Conditions générales
- 2 Épreuve à CACIT pour course de chiens de traîneau
- 3 Octroi du CACIT
- 4 Champion International de Travail
- 5 Réclamations
- 6 Annexe



*En hommage à M. Franco Mannato,  
ex-président de la Commission des Chiens de traîneau de la FCI*

## PRÉAMBULE

Les 5 races de chiens de traîneau appartiennent au groupe 5 de la nomenclature FCI (Chiens de type Spitz et de type primitif, Section 1 : Chiens nordiques de traîneau).

À ce jour et selon ladite nomenclature, ces races ne sont pas soumises à épreuve de travail.

Historiquement, ces chiens proviennent de l'hémisphère Nord et ont été **utilisés comme chiens de traîneau** en Alaska, au Canada, au Groenland et en Sibérie. Au cours de milliers d'années, ces chiens se sont développés selon le concept « la morphologie suit la fonction ». Ils étaient utilisés comme moyen de transport par les tribus indigènes et, plus tard pour quelques races, comme chiens de courses de traîneau courant sur des distances telles que la 600+ km All Alaskan Sweepstakes.

Afin de tester les aptitudes et la qualité du chien en tant que chien de traîneau, les caractéristiques spécifiques suivantes doivent être prises en considération :

**Résistance et endurance** : la résistance du chien lui permet-elle de courir de longues distances d'une traite ?

**Caractéristiques polaires** : le chien est-il capable de supporter le travail de trait d'un traîneau dans des conditions hivernales d'enneigement et de températures négatives ?

Ces qualités s'appliquent aux cinq races de chiens de traîneau, à savoir Malamute de l'Alaska, Chien esquimau canadien, Chien du Groenland, Samoyède et Husky de Sibérie.

**Vitesse** : le chien atteint-il la vitesse nécessaire pour couvrir la distance du parcours en un temps valable, qualité spécifique du Husky de Sibérie ?

**Puissance** : le chien a-t-il la force de tirer une charge, qualité spécifique du Malamute d'Alaska, du Chien esquimau canadien et du Chien du Groenland ?

Le CACIT est conçu pour récompenser les chiens qui excellent dans les caractéristiques spécifiques ci-dessus.

Ce document fournit un règlement international pour :

- L'octroi du CACIT et l'organisation des courses.
- Les dispositions générales permettant à un chien de devenir Champion International de Travail.

### 1. CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Étant donné que certains membres de la FCI octroient déjà des certificats de travail nationaux aux 5 races de chiens de traîneau à l'occasion de courses de chiens de traîneau, ces courses pourraient facilement être reconnues en tant que courses à CACIT, proposées par les membres de la FCI et approuvées par la FCI.
2. Alors que ces courses sont, de préférence, organisées sur terrain **enneigé**, l'avis de la Commission est que dans les pays où de telles courses ne peuvent être organisées, ou lorsqu'exceptionnellement un manque de neige ne permet pas de les organiser en hiver, il soit possible d'organiser une course à CACIT sur sol sec.

Une course à CACIT sur sol sec ne doit être organisée que pendant une période hivernale, sous de basses températures et avec une atmosphère humide, avec une température maximale recommandée de 15° C. **ET dans le respect du bien-être animal** (ceci peut impliquer une course de nuit).

3. Le but principal des courses à CACIT pour chiens de traîneau est de tester **la résistance, la puissance de traction, l'aptitude à la vitesse et les caractéristiques polaires** des chiens utilisés pour l'élevage et, dans une certaine mesure, les qualités d'obéissance et de coopération. Le but secondaire est de promouvoir l'intérêt pour les chiens de traîneau et de faire travailler les chiens et leurs propriétaires.
4. Les chiens participant à une course devront être âgés d'au moins 18 mois, afin de répondre aux conditions d'octroi du CACIT.
5. Les chiens participant à l'épreuve à CACIT doivent être enregistrés auprès d'une organisation canine nationale membre de la FCI ou d'une organisation canine nationale dont le livre des origines est reconnu par la FCI (trois générations complètes). Seuls les Chiens du Groenland peuvent participer avec un pedigree incomplet (moins de 3 générations), si le chien a été importé directement du Groenland, ou si ses parents / l'un de ses parents sont/est importé(s) du Groenland.
6. Les chiens doivent être vaccinés et identifiés, selon les règles nationales.
7. Les chiens à la queue ou aux oreilles blessées peuvent faire partie de l'équipe participant à la course, mais ne peuvent obtenir le CACIT, à moins qu'un certificat vétérinaire ne justifie la blessure.
8. Les mâles castrés peuvent faire partie de l'équipe participant à la course, mais ne peuvent obtenir le CACIT.
9. Les chiens qui ne sont PAS autorisés à participer à une épreuve de course pour chiens de traîneau sanctionnée par le CACIT sont :
  - A. Les chiens malades, ou blessés
  - B. Les chiens aveugles
  - C. Les femelles en chaleur, trente (30) jours avant la mise à bas et dix semaines après la mise à bas.
  - D. Les chiens auxquels on a administré un médicament, selon les Directives internationales sur le dopage canin.

## **2. ÉPREUVE À CACIT - COURSES DE CHIENS DE TRAÎNEAU**

10. L'épreuve à CACIT est organisée lors de courses de chiens de traîneau d'au minimum deux jours, dans les disciplines suivantes : sprint, moyenne-distance/étapes et/ou longue distance par équipes ou en pulka (voir annexe).
11. Le test ne concerne que les chiens et n'a rien à voir avec le classement des conducteurs qui est réalisé dans le cadre de courses. La course doit être organisée par l'organisation canine nationale à travers ses clubs de race, soit en tant que course indépendante ou en coopération avec un organisme de course. La liste de résultats relatifs à l'épreuve doit comporter les noms complets des chiens.

12. Le résultat du chien doit être traçable par le club de race, l'OCN et la FCI.
13. Un juge international autorisé par la FCI, approuvé par le membre FCI de son pays de résidence légale, doit être présent et juger l'épreuve à CACIT.
14. Sur le parcours de la course, le conducteur doit se conformer aux règlements de la course et aux prescriptions de l'organisateur. Toute infraction aux règles sera sanctionnée selon les règlements en vigueur de l'OCN/club de race organisateur(rice). Pour toute situation non prévue dans les règlements, la décision du juge de travail prévaudra, en ce qui concerne l'épreuve à CACIT.
15. L'équipe dans laquelle le chien concourt pour le CACIT ne peut être composée que d'une des cinq races de chiens de traîneau de la FCI (Malamute de l'Alaska, Chien esquimau canadien, Chien du Groenland, Samoyède et Husky de Sibérie) ; chaque chien sera détenteur d'un pedigree officiel reconnu par la FCI (voir paragraphe 5 des Conditions générales).
16. Dans le cas où un chien de l'équipe ne correspond pas au standard, le juge a le droit de l'exclure de l'épreuve à CACIT, mais pas de la course elle-même.

L'examen du chien doit avoir lieu avant le début de la première manche et au plus tard lors du contrôle vétérinaire, permettant ainsi au conducteur de remplacer un chien jugé hors standard.

Un chien ayant obtenu un "bon" ou un meilleur qualificatif lors d'une exposition est autorisé à prendre part à la course. Le propriétaire doit toujours être en mesure de présenter les documents en attestant, à des fins de vérification.

17. Sur la ligne d'arrivée – avant que l'équipe ne se dirige vers la zone d'attente- le juge de travail doit vérifier le numéro d'identification du(des) chien(s). Pour ce faire, il/elle peut être aidé(e) par un secrétaire/steward.
18. Le formulaire et les droits d'inscription du(des) chien(s) à la course et à l'épreuve à CACIT doivent répondre aux conditions requises par le club de race, en collaboration avec l'organisateur de la course, et aux délais prescrits.
19. Chaque organisation canine nationale (OCN) proposera les courses sur lesquelles portera l'épreuve sanctionnée par un CACIT pour les cinq races de chiens de traîneau, selon le calendrier international des courses.

Les courses sont proposées à la Commission de la FCI pour Chiens de traîneau, qui est responsable de ce calendrier.

Les courses doivent être proposées à la Commission au moins deux semaines avant sa réunion estivale, afin d'être prises en considération pour la saison de courses suivante.

20. Les mushers inscrivant leur(s) chien(s) à l'épreuve à CACIT doivent procéder à l'inscription correspondante au moyen du formulaire d'inscription émis par le club de race approprié, ainsi qu'au paiement de l'inscription, et ce dans les délais fixés par le club de race.

Cette inscription est totalement indépendante de l'inscription à la course ! (Merit fee).

Lors de la vérification par le secrétariat, les propriétaires présentent à l'organisation les formulaires de travail du(des) chien(s) qui prendra(ont) part à l'épreuve à CACIT.

21. Seules les équipes composées de chiens de la même race peuvent prétendre au CACIT (voir annexe).
22. Afin de pouvoir prétendre au CACIT, un chien doit avoir parcouru toute la distance et toutes les manches. Un chien écarté de l'épreuve ou qui atteint la ligne d'arrivée sur le panier ne peut recevoir le CACIT.

### **3. OCTROI DU CACIT ET DE LA RCACIT**

23. Seuls les chiens qui réalisent et terminent l'épreuve à CACIT dans une équipe qui termine **première** dans sa classe, race ou groupe peuvent prétendre à l'octroi du CACIT.
24. Seuls les chiens qui réalisent et terminent l'épreuve à CACIT dans une équipe qui termine **seconde** dans sa classe, race ou groupe endéans les 110% du temps établi par les vainqueurs peuvent prétendre à l'octroi de la Réserve-CACIT.
25. Le CACIT est proposé par un juge international. Il est confirmé par la FCI.
26. La RCACIT ne peut être transformée en CACIT que lorsque ce dernier a été octroyé à une équipe dans laquelle TOUS les chiens sont déjà Champions internationaux de travail. Dès qu'un chien de l'équipe gagnante voit son CACIT confirmé, la RCACIT ne peut pas être transformée en CACIT.

### **4. CHAMPION INTERNATIONAL DE TRAVAIL (CIT)**

Afin de devenir Champion international de travail de la FCI, un chien doit avoir obtenu :

- A. Trois (3) CACIT lors de courses organisées par *deux OCN différentes\**, dont au moins deux (2) doivent avoir été obtenus lors de courses sur neige, et au moins un (1) doit avoir été obtenu lors d'une course de moyenne ou de longue distance

ou

Deux (2) CACIT lors de deux (2) courses de longue distance, organisées par deux OCN différentes.

Deux (2) RCACIT comptent pour un (1) CACIT.

*\* Bien que la Russie compte une OCN, il s'avère qu'elle est divisée en régions séparées, selon la FCI. Les CACIT doivent être obtenus dans deux régions russes différentes.*

- B. Au moins un "très bon" lors d'une exposition internationale, obtenu avant ou après la course à CACIT, à l'âge minimum de 15 mois.

Pour que le titre de CIT soit confirmé, le propriétaire du chien doit – à travers son OCN – soumettre une demande de reconnaissance au Siège Social de la FCI. La demande doit inclure les documents appropriés.

### **5. RÉCLAMATIONS**

Toute réclamation émanant d'un participant, relative à l'épreuve à CACIT, doit être soumise par écrit, selon le règlement national du pays où est organisée l'épreuve à CACIT.

## 6. LISTE DE DÉFINITIONS ET D'ABRÉVIATIONS

**CACIT** : Certificat d'Aptitude au Championnat International de Travail.

**RCACIT** : Réserve-CACIT.

**CIT** : Champion International de Travail.

**Juge national** : Personne autorisée par son OCN à juger la course.

**Juge reconnu par la FCI** : Un juge national reconnu par la FCI pour juger l'épreuve à CACIT.

**Pedigree reconnu par la FCI** : document officiel attestant d'au moins trois générations d'ascendants du chien.

Le pedigree est émis soit par une OCN membre de la FCI, soit par une OCN dont le livre des origines est reconnu par la FCI.

**AM** : Malamute d'Alaska

**CED** : Chien esquimau canadien

**GRL** : Chien du Groenland

**SAM** : Samoyède

**SH** : Husky de Sibérie

**Groupe 1** : Composé de la race Husky de Sibérie, la race la plus rapide et la plus populaire en termes de population et d'inscriptions en course parmi les 5 races de chiens de traîneau.

**Groupe 2** : Composé des races MA, CEC, CDG et SAM. Historiquement, ces races ont une utilisation différente, et ont des constructions et poids différents de ceux du SH. Ces races peuvent concourir les unes contre les autres lorsque le nombre d'équipes par race n'est pas atteint dans la classe et sont, par conséquent, regroupées.

**Style** : Les courses sont parcourues en style pulka et/ou par équipes.

**Pulka** : Petit traîneau à courts patins que le chien doit tirer pendant que le conducteur skie derrière la pulka. Ce style est également connu en tant que style nordique. Le style pulka n'est pratiqué que sur neige.

**Équipe** : le pool de chiens qui est utilisé devant le traîneau ou kart. Le conducteur court ou se tient debout sur un traîneau ou un kart derrière les chiens. Ce style est également connu en tant que style traîneau ou Nome style.

Depuis le début des courses sur Sol sec, le nom a changé : on parle maintenant de team style.

**Discipline** : porte sur la distance ou la surface.

**Sol sec** : parcours sur sol nu (sec) au lieu de sur neige, sur distance relativement courte par manche, par jour (entre 10 et 35 km). Au lieu d'un traîneau, un kart à 3 ou 4 roues est utilisé.

**Sprint (Sp)** : parcours sur neige sur une distance relativement courte par manche, par jour (entre 10 et 35 km).

Cette discipline teste la vitesse et, dans une moindre mesure, la puissance de traction.

**Moyenne distance (MD)** : parcours sur neige sur des distances entre 35 et 250 km par manche, par jour. Cette discipline teste la vitesse, l'endurance et, dans une moindre mesure, la puissance de traction.

**Longue distance (LD)** : parcours sur plus de 250 km par manche, 'non-stop' (en dehors du repos obligatoire fixé par l'organisateur), à savoir nuit et jour.

La longue distance teste la vitesse, l'endurance, la résistance, la puissance de traction, ainsi que les caractéristiques polaires, ces courses n'étant organisées que sur neige et les chiens devant travailler sur de longues étendues en une fois, devant dormir à ciel ouvert, comme cela était le cas à l'origine de leur utilisation.

Un équipement de survie obligatoire doit être transporté dans le traîneau, ce qui sert à tester la puissance de traction.

**Classe** : définit le nombre de chiens utilisés devant le traîneau ou kart.

*1-4 chiens dans le cas de la pulka* : Le conducteur peut commencer avec 1 chien, ou jusqu'à 4 chiens maximum.

Aucun chien ne peut être écarté pendant la course.

**Règlement de la FCI pour l'octroi du CACIT lors d'épreuves internationales de la FCI de courses pour Chiens de traîneau**

*Classe 2-chiens* : consiste en pas plus de, ni moins de 2 chiens.

*Classe 4-chiens* : consiste en pas plus de 4 et pas moins de 3 chiens.

*Classe 6-chiens* : consiste en pas plus de 6 et pas moins de 4 chiens.

*Classe 8-chiens* : consiste en pas plus de 8 et pas moins de 5 chiens.

*Open/Illimité* : consiste en pas moins de 9 chiens dans la première manche et pas moins de 6 dans toute manche ultérieure.

**Le règlement ci-dessus et l'annexe jointe ont été approuvés par le Comité Général de la FCI en novembre 2018 et juillet 2019**

## ANNEXE

### Valable jusque 1/2024.

Le CACIT est octroyé :

- **Par race, parmi les 5 races de chiens de traîneau :**

Groupe 1 : Husky de Sibérie

Groupe 2 : Malamute de l'Alaska, Chien esquimau canadien, Chien du Groenland, Samoyède.

- **Par classe/groupe, avec un minimum de trois (3) équipes au départ de l'épreuve à CACIT.**

Note : toutes les classes sont optionnelles.

- **Style pulka (1-4 chiens, uniquement sur neige)**

- **Par équipes :**

2-chiens;\*

4-chiens;

6-chiens;

8-chiens;

Open (> 8 chiens).

*\*La classe 2-chiens est soumise à un examen approfondi. La Commission est divisée et considère cette classe comme une classe de débutants/de recrues. Quelques pays suggèrent de proposer cette classe lors des courses, mais sans octroyer de CACIT. Cette classe n'est pas d'un grand intérêt pour les Huskies de Sibérie, ces derniers étant traditionnellement utilisés dans de grandes équipes et, à la différence des Malamutes de l'Alaska et des Chiens du Groenland, le Husky de Sibérie n'est pas censé être un chien puissant. La classe 2-chiens encourage l'élevage de chiens surdimensionnés et plus puissants, ce qui n'est pas dans l'intérêt de la race.*

*La Commission est également d'avis que le poids, la forme et les aptitudes du conducteur a un plus grand impact dans cette classe que dans n'importe quelle autre. Cependant, cette classe étant l'une des plus populaires dans les pays d'Europe Centrale et beaucoup de propriétaires des races du groupe 2 (Malamute de l'Alaska, Chien du Groenland, Chien esquimau canadien, Samoyède) n'ayant que peu de chiens, il est décidé d'octroyer (facultativement) le CACIT dans cette classe, pour une période de trois ans.*

Lorsque le minimum de trois (3) équipes par race n'est pas atteint pour une classe des races Malamute d'Alaska, Chien esquimau canadien, Chien du Groenland et Samoyède la classe peut être ajoutée à la classe (une ou plus) des autres races du groupe 2, afin d'atteindre le nombre minimum d'équipes. Seule la première équipe du groupe se verra octroyer le CACIT.

Le CACIT est octroyé par discipline : Sprint, Moyenne distance, Longue distance (et Sol sec pour les pays où il n'y a pas de neige).

Pour qu'une course puisse avoir lieu, il faut qu'elle comporte au moins trois (3) équipes au départ par classe, par race ou groupe et au moins deux (2) équipes à l'arrivée en Sol sec, Sprint et Moyenne distance, et au moins une (1) équipe à l'arrivée en Longue distance, pour autant que l'équipe termine dans la limite de temps fixée par l'organisateur.



Distances minimales obligatoires par classe, par manche : toutes les classes sont optionnelles, mais lorsqu'elles sont proposées, les distances doivent être au moins égales à celles indiquées dans les règlements, comme montré ci-dessous :

Classe	Sol sec*	Sprint neige**	Moyenne distance/étapes***	Longue distance****
Pulka (1-3/4 chiens)	----	>15 km	>40 km	>250 km
Équipe 2 chiens	>10 km	>12 km	>25 km	
Équipe 4 chiens	>10 km	>12 km	>35 km	
Équipe 6 chiens	>12 km	>15 km	>40 km	>250 km
Équipe 8 chiens	>15 km	>20 km	>40 km	>250 km
Équipe Open/Illimité	>20 km	>25 km	>40 km	>250 km

\* **Une épreuve à CACIT sur Sol sec** ne doit être organisée que comme substitut à une épreuve sur neige, pour les pays où il n'y a pas d'enneigement. Une course sur sol sec ne doit être organisée qu'en période hivernale, dans des conditions de basses températures, permettant de plus longues distances minimales qu'une course sur sol sec en automne, la température étant plus basse pendant les mois d'hiver. La température maximale recommandée est de 15°C. Il doit y avoir un thermomètre et un hygromètre dans la zone de départ. Ils doivent être visibles aisément et placés à l'ombre, à 50 cm au-dessus du niveau du sol.

Les températures minimale et maximale et l'humidité seront notées pendant toute la course.

Équipement Sol sec : au lieu d'un traîneau, un kart à quatre roues est utilisé pour toutes les classes d'au minimum 4 chiens.

En classe 2-chiens, un kart à 3 ou 4 roues est exigé. Les vélos ou scooters sont interdits.

\*\* **Sprint sur neige** : aucune des races de chiens de traîneau n'est une race de sprint, par conséquent la distance minimale est de 12 km par manche pour les classes à petites équipes.

Ces races sont censées couvrir de longues distances et la résistance doit être leur caractéristique la plus importante. Ceci ne peut être testé que sur de plus longues distances. Cependant, vu l'espace limité dans beaucoup de pays, une épreuve de sprint est probablement la seule manière possible pour certaines OCN d'organiser une épreuve de chiens de traîneau à CACIT.

\*\*\***Course de Moyenne distance** : afin d'atteindre la distance minimale, il est permis de parcourir deux (2) tours de la même piste.

La course à étapes (sans pool de chiens) avec un départ et une arrivée par manche/par jour est considérée comme une course de moyenne distance. Une course 'non-stop' de moins de 250 km est considérée comme course de moyenne distance.

\*\*\*\***Une épreuve de longue distance** est une course de plus de 250 km parcourue 'non-stop', à l'exception du repos obligatoire fixé par l'organisateur. Les courses de longue distance doivent toujours se courir sur neige.

Règles de poids en kg pour le style pulka (= sur neige), toutes les races					
Taille de l'équipe	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 2	Groupe 1
	Malamute d'Al.	Chien esqu. can.	Chien du Gr.	Samoyède	Husky de Sib.
Equipe d'1 chien	30	30	30	20	20
Equipe de 2 chiens	50	50	50	35	35
Equipe de 3 chiens	65	65	65	45	45
Equipe de 4 chiens	75	75	75	55	55
S'il y a une ou plusieurs femelles dans l'équipe, le poids total est réduit de 5kg.					